

06 **MONTRÉAL**

**AFRICAN CANADIAN DEVELOPMENT AND PREVENTION NETWORK (ACDPN)**

**Titre du projet**

**Comblent les écarts culturels et linguistiques en augmentant la représentation de la communauté noire d'expression anglaise dans le réseau de santé publique de Montréal**

**Objectifs**

Ce projet s'inscrit dans le mandat du African Canadian Development and Prevention Network (ACDPN) d'assurer l'accès aux services de santé et aux services sociaux pour la communauté noire d'expression anglaise à Montréal. L'un des objectifs à long terme de ce projet est d'accroître le nombre de professionnels noirs d'expression anglaise au sein du réseau public de la santé et des services sociaux. Avec le temps, cette augmentation de la représentation se traduira par un accès accru à des interventions efficaces et adaptées aux besoins propres à la communauté noire d'expression anglaise, tant sur le plan culturel que linguistique. Pour cette communauté doublement minoritaire, la faible offre des services en anglais ainsi que l'absence de confort culturel entraînent des limitations à l'accès qui peuvent avoir des répercussions sur la santé et la vitalité de l'ensemble de la communauté.

**Description**

Les activités qui composent ce projet s'inscrivent dans une stratégie globale visant à combler l'écart entre le réseau de santé publique et les membres de la communauté qu'il dessert.

1. Appuyer les étudiants noirs d'expression anglaise qui poursuivent des études postsecondaires dans le domaine de la santé et des services sociaux • Favoriser de 10 à 15 possibilités de stage et de mentorat pour les étudiants noirs d'expression anglaise.
- 2 - Promouvoir les carrières dans les secteurs de la santé et des services sociaux auprès des étudiants du secondaire et du cégep • Organiser de 10 à 12 séances d'information auprès de 75 à 100 étudiants participants • Organiser chaque année deux salons des carrières auprès de 70 à 100 étudiants participants • Organiser deux séances d'information ciblées axées spécifiquement sur les domaines de la médecine et de la santé mentale auprès de 30 à 40 étudiants • Publier un dépliant sur les carrières en santé et services sociaux aux deux ans (225 exemplaires distribués) (trois mises à jour avant 2023).
- 3 - Améliorer les compétences en langue seconde\* et faciliter les occasions d'échange sur la culture et l'histoire afin de combler l'écart entre la communauté noire d'expression anglaise et le réseau de santé publique • Animer 20 à 25 « conversation cafés », rassemblant en moyenne 8 à 12 participants par année.
- 4 - Accroître la représentation de la communauté noire d'expression anglaise au sein du réseau de santé publique • Créer et maintenir une base de données pour suivre la trajectoire des étudiants et diplômés noirs d'expression anglaise qui étudient dans le domaine de la santé et des services sociaux afin d'offrir du mentorat, des stages et des possibilités d'emploi • Produire une liste annuelle des diplômés et des étudiants éventuels dans le domaine des services sociaux et de la santé (cinq à dix étudiants par année. Au moins 50 profils d'ici 2023) • Distribuer la liste aux employeurs potentiels au sein du réseau communautaire et public qui offrent des services de santé et des services sociaux • Produire une « édition spéciale » annuelle du bulletin d'information de l'ACDPN portant sur les services sociaux et de santé (possibilités d'emploi et de stages, cas de réussite, étudiants exceptionnels, partenariats importants entre la communauté et les établissements)
- 5 - Partager les pratiques exemplaires • Organiser un symposium pour diffuser les résultats et les conclusions et partager les pratiques exemplaires du projet au cours des cinq années pour en faire profiter 35 à 50 participants • Produire un rapport final du projet

Budget alloué	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2018-2023
	14 300 \$	14 300 \$	14 300 \$	14 300 \$	14 300 \$	14 300 \$

\* Cliquer [ici pour accéder aux détails](#) des **Activités d'adaptation culturelle et linguistique à l'intention des prestataires de soins de santé et de services sociaux** ainsi qu'au budget alloué à celles-ci.